



UVE PLANGUENOUAL – PRESENTATION ÉTUDE FAISABILITÉ SAGES SERVICES

Lors du dernier Bureau en date du 7 avril dernier, le bureau d'études SAGE ENGINEERING, était venu présenter aux élus de l'instance, une mise à jour technique et économique de l'étude d'opportunité sur le devenir de l'UVE de Planguenoual.

Avait alors été acté par l'ensemble des membres, la poursuite de l'étude de façon plus détaillée, autour des deux scénarios suivants :

- ❖ Scénario « Mise aux normes de l'UVE » avec deux variantes :
 - Mise aux normes à minima afin de respecter la réglementation IED (issue des BREFs incinération)
 - Mise aux normes + remise à niveau notamment sur la partie GTA (Groupe Turbo-Alternateur) et four

- ❖ Scénario « Revamping » de l'installation vers un four haut PCI.

La seconde phase de cette étude inclut les prestations suivantes :

- ❖ Volet prospectif :
 - Evolution quantitative OMr et refus CSR (Réglementation bio-déchets, capacité de Ti Valo),
 - Evolution qualitative du gisement OMr (évolution PCI suite mise en place réglementation biodéchets des ménages) et Refus CSR (question PCI et taux de cendre)

- ❖ Volet coopération et relationnel DREAL/REGION/ADEME : formalisation de réunions techniques et politiques d'échanges avec le SMPRB sur le scénario 2, auxquelles peuvent être associés les partenaires institutionnels mentionnés plus haut

- ❖ Partie juridique : les modes de gestion et de coopération envisageables

- ❖ Sourcing technico-économique des :
 - Constructeurs pour affinage des chiffrages relatifs à l'investissement
 - Opérateurs sur les éléments économiques relatifs aux coûts de l'enfouissement et disponibilité des déchets économiques en 2023-2025
 - Opérateurs sur leur intérêt pour répondre à la modernisation de l'UVE en mode de partenariat public/privé

- ❖ Analyses techniques complémentaires :
 - Tests de lots de refus CSR vers chaufferies Haut PCI

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :

- ➡ **AUTORISE** le Président à valider le principe de la poursuite de l'étude et signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc le 05 mai 2021

Le Président



Rémy MOULIN

KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 05 mai 2021

Convocation du 20 avril 2021

Nombre de membres du bureau : 15

L'an deux mil vingt et un le cinq mai à neuf heures quinze les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à l'hôtel de ville de Ploufragan sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Rémy MOULIN

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
Rémy MOULIN	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
J-Luc COUELLAN	Lamballe Terre et Mer	X	
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne Centre		X
Dominique PRIGENT	Leff Armor Communauté	X	
Christian LE MAITRE	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Marcel SERANDOUR	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Gérard VILT	Dinan Agglomération	X	
Jérémy ALLAIN	Lamballe Terre et Mer	X	
Mickaël COSSON	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Gérard DABOUDET	Loudéac communauté Bretagne Centre		X
Jean-Michel GEFFROY	Loudéac communauté Bretagne Centre		X
Philippe HERCOUET	Lamballe Terre et Mer	X	
Pascal LAPORTE	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Didier LE BUHAN	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Pascal PRIDO	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X

Présents : 09

Absents : 06

Votants : 09